

---

# GLANURES ARCHÉOLOGIQUES

DE SAINT-MORÉ ET D'ARCY

SÉPULTURES GALLO-ROMAINES ET MÉROVINGIENNES

Par M. l'abbé A. PARAT.

---

On ne peut donner un coup de pioche dans la vallée de la Cure, au voisinage de la voie romaine d'Agrippa, sans découvrir des vestiges de la longue occupation des maîtres du monde. Aux débris romains se trouvent naturellement associés les restes des peuples vaincus et des peuples vainqueurs, c'est-à-dire des Gaulois et des Francs. Est-il besoin de le dire, c'est au milieu des tombeaux surtout, qu'on suit la trace de ces générations autrefois rivales, aujourd'hui confondues dans l'égalité de la mort. Il y a là une mine ! Malheureusement, les membres de la Société des Sciences de l'Yonne sont clairsemés dans cette région favorisée, et le Bulletin ne semble pas se douter de la récolte que les archéologues pourraient y faire.

C'est à cette lacune qu'on reconnaît l'utilité d'une coopération active de tous les membres aux travaux de la Société. Quand le concours du plus grand nombre se bornerait à s'enquérir des fouilles accidentelles et à envoyer de simples informations, que le groupe des archéologues mettrait à profit, ce serait déjà œuvre de grande portée, puisque la découverte du document est la première condition de la science.

Je me place donc, en ce moment, à ce modeste rang d'éclaircur, en signalant, sous le titre de glanures, une série de découvertes, où il n'entre presque aucune recherche personnelle. J'espère que ces glanures deviendront une chronique de la vallée de la Cure. Les fouilles des grottes me fournissent, en effet, l'occasion de parcourir souvent cette région et de me mettre en rapport avec les

habitants ; et vraiment les gens sont aussi heureux de me faire part de leurs trouvailles, que je le suis de les recueillir. Si je voulais, ou mieux si je pouvais, je serais sans cesse occupé à fouiller tantôt un cimetière, tantôt un *ancien couvent*, c'est-à-dire une villa, tantôt un *souterrain* qui cache peut-être un trésor ! Il y aurait certainement de quoi exercer à l'année un archéologue, qui aurait des rentes et l'amour du métier en rase campagne.

Dans le titre de cette courte notice, j'ai placé avec intention Saint-Moré le premier, de même que je mettrai Arcy, quand il s'agira de grottes. Saint-Moré est sans conteste, dans la vallée de la Cure, le chef-lieu archéologique, comme Arcy est le chef-lieu préhistorique.

### SAINT-MORÉ

La voie romaine, en quittant les bois d'Arcy, où elle présente un remblai de 3 mètres de hauteur, descend les chaumes de Saint-Moré, à peine marquée et, traversant le village, elle vient aboutir au gué appelé le Port. Son tracé, près de la rivière, est indiqué par le mur du château bordant le chemin, mais la voie n'est pas sur l'emplacement même du chemin, on la retrouve sous un mètre environ de terre végétale, à quelques mètres de l'alignement, à droite. Sa composition varie avec les lieux, c'est-à-dire avec la nature du sol : dans les bois au-dessus de Bessy, elle est formée de dalles debout qui ont jusqu'à 30 centimètres, sur une largeur de 6 mètres. Dans les bois d'Arcy et de Saint-Moré, ce sont de grosses pierres du massif corallien de Mailly-la-Ville, mêlées à de la terre blanche. Dans la traversée du village de Saint-Moré, ce sont des pierres de la grande oolithe, grossièrement concassées et noyées dans une marne grisâtre qui contient des charbons et des débris de poterie. On ne découvre la voie, en cet endroit, que dans les fouilles qui sont faites pour la construction des maisons ; et l'on est sûr de trouver sur ses bords de nombreuses sépultures.

On peut voir cette chaussée dans la cave de M. Millereaux, au-bergiste, sur la place de l'église. Dans le déblaiement que l'on fit en 1884, pour agrandir cette cave, on trouva, dans l'argile jaune qui recouvre les sables d'alluvions, une vingtaine de squelettes, régulièrement disposés sur le bord, dans le sens perpendiculaire ; un de ces squelettes mesurait, paraît-il, deux mètres. Dans ces sépultures, il ne s'est rencontré que deux cercueils de pierre ; mais, malgré l'attention que l'on prenait à découvrir quelque objet de valeur, rien n'a été trouvé qui puisse faire dater ces restes probablement gallo-romains.

Il y a quelques années, M. le colonel Nailly fit faire des recher-

ches dans le clos de son château, tout près de la voie, et il mit à découvert onze cercueils de pierre côte à côte et orientés à l'est. Ils ne contenaient que des ossements, ou même seulement de la terre ; on devinait que ces sépultures avaient été fouillées, ce qui paraît être un cas fréquent. Dans une fouille précédente, on avait trouvé dans un cercueil couvert un squelette couché sur la face et dont les jambes avaient été repliées et semblaient avoir été maintenues dans cette position par une dalle : ce qui est bien probable, car le cercueil n'était pas toujours préparé pour le défunt. Il y avait près du squelette, un sabre semblable à nos coupe-choux. Ce vaste enclos du château paraît bien être une nécropole avoisinant une habitation importante, car l'année 1894 ayant été particulièrement sèche, on vit se dessiner sur le gazon desséché, la trace de grandes substructions.

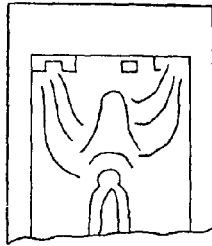
La découverte la plus importante a été faite en 1895 dans un petit enclos du village situé non loin de la voie romaine. On défonçait le terrain sur un mètre de profondeur et les sépultures, qui souvent sont moins profondes, se montrèrent bientôt. Il y avait d'abord les fondations d'une tour isolée de 3 mètres de diamètre, remplie d'une terre brune ; mais l'ouvrier n'eut pas la curiosité de sonder l'intérieur. A l'extérieur, se trouvaient disposés cinq cercueils, avec régularité, autour de cette construction, comme les rayons d'une circonférence ; un seul avait un couvercle. Trois sépultures ont donné des objets : c'est 1° une bague, dont le chaton est garni d'une pierre bleue qui porte une fine gravure représentant un guerrier, accompagné d'un chien, qui marche vers un arbre. Le moulage de cette bague se trouve dans la collection des pierres gravées gallo-romaines du Musée Saint-Germain. « Dans ce sujet, m'écrivit M. Salomon Reinach, Conservateur-adjoint du Musée, il s'agit probablement du chasseur Méléagre. Deux pierres analogues sont reproduites dans l'ouvrage de M<sup>r</sup> S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. 56 et 133. Le motif du jeune guerrier est analogue à celui du Doriphore de Polyclète, tel qu'on le trouve par exemple, sur un bas-relief d'Argos. Le type du Doriphore, très célèbre dans l'antiquité, a été imité à toutes les époques et sur des monuments très divers ».

2° Une bague en or dont le chaton plat circulaire, de même métal, est orné d'un monogramme qui doit se lire, d'après M<sup>r</sup> S. Reinach, MAENA, gentilice connue par une inscription (CIV. VI. 21805). Le moulage de cette pièce se voit également à Saint-Germain, dans la vitrine des bijoux gallo-romains. Il est inscrit comme provenant de Voutenay, ce qui est une erreur. M. Salomon Reinach appelle ces deux objets de magnifiques bijoux.

3° Une large agrafe en bronze en forme de patte, de trois doigts de largeur.

L'état de la plupart de ces sépultures indique des remaniements : les unes ont été complètement vidées, les autres sont de secondes inhumations ; car le cercueil de pierre n'était hélas ! souvent pour le défunt, qu'un abri temporaire. Il est donc rare de trouver une sépulture intacte avec son mobilier funéraire, et les monnaies surtout sont d'une désespérante rareté. Les cercueils sont tous de même forme, de taille généralement grossière et sans aucune ornementation. Cependant l'un d'eux a dû être entièrement couvert de motifs décoratifs en relief ; ce qu'il en reste : la moitié du fond

SARCOPHAGE DE SAINT-MORÉ.



Dessous



Côté

et des côtés, montre le genre de sculpture et fait regretter de ne pas posséder le couvercle. Il y a fort longtemps que ce cercueil a été sorti de terre et personne n'a pu me dire le lieu et l'époque où il a été trouvé. C'est M. Henri Guinopied qui a sauvé ce débris curieux qui faisait partie d'une muraille. J'ai reproduit en un simple croquis la décoration d'un côté et aussi du fond extérieur qui est lui-même sculpté, mais dont le dessin est assez fruste. On peut penser que c'est là le sarcophage d'un chef militaire, étant donné que le camp des Sarmates, de Chora, n'a pas fourni de traces d'inhumations ; la résidence du corps des officiers et leur sépulture devaient se trouver à Saint-Moré même.

#### ARCY

La proximité de la voie romaine et la fertilité de la vallée ont dû amener de bonne heure à Arcy, des résidents gallo-romains riches qui avaient, près de la rivière, leur maison de campagne. A ceux-

ci ont succédé les mérovingiens, comme c'est l'ordinaire. Aussi trouvons-nous dans la partie basse du bourg, qui est actuellement la plus moderne et en réalité est la plus ancienne, des vestiges assez nombreux de cette double occupation. Déjà les champs de Girelles, situés dans l'anse de la Cure, en amont d'Arcy, avaient révélé aux chercheurs avallonnais l'existence d'une villa importante ; mais en d'autres endroits, on a découvert des sépultures. Il n'y a pas le nombre et la richesse du territoire de Saint-Moré, cependant l'un complète l'autre, et rien n'est à oublier de ces commencements de notre histoire nationale ; les plus petites miettes doivent être ramassées.

Depuis qu'à l'occasion je recueille ces souvenirs, il m'est venu des renseignements de tous les côtés ; mais il s'agit quelquefois de découvertes déjà lointaines et mal définies, et je ne puis m'y arrêter. Je dirai seulement que dans les champs qui recouvrent les grandes grottes, on a trouvé, en édifiant un vignoble, des sépultures d'un genre particulier : le squelette était sans cercueil, mais il y avait à la tête, pour l'abriter, quelques dalles dressées avec une couverture, et quelquefois on y trouvait un vase lacrymatoire, ce qui dénote un usage romain.

Une autre découverte toute récente, et que j'ai pu contrôler, a été faite dans le jardin de M. Bonnin, ancien inspecteur des chemins de fer. En défonçant le terrain, on a mis à jour un ensemble de sépultures qui paraît s'étendre sur un grand espace. Les cercueils de pierre montrent leur couvercle dès 40 cent. et sont orientés à l'Est.

Le premier et le plus intéressant, était un vrai cist, c'est-à-dire une caisse de pierres formée de dalles rapprochées et recouvertes. La sépulture se composait d'un sujet adulte et d'un enfant ; mais les ossements étaient en grande partie consommés. On y a trouvé une agrafe et un bracelet en perles. L'agrafe est en bronze de cloche, de forme elliptique et très épaisse ; son ardillon est en fer et la rouille l'a déformée ; aussi, chose curieuse, le tissu d'une étoffe grossière, sans doute du linceul serré contre le corps, s'est décalqué contre l'oxyde de fer. Le bracelet, dont on n'a recueilli qu'une partie, se compose de quatre sortes de perles : une grosse perle sphérique en pâte de verre, recouverte d'un enduit vitrifié jaune, en partie rongé ; elle est ornée de quatre petites perles en verre bleu formant cabochon, d'une grosse perle cylindrique de 1 cent 1/2 de diamètre, également en pâte de verre simulant des zones et recouvertes du même enduit jaunâtre, de deux perles discoïdes renflées, en verre verdâtre, l'une unie, l'autre crénelée sur le bord ; enfin de six petites perles peu régulières, en verre opaque

jaunâtre, qui paraît avoir la même composition que la couverte des deux grosses perles.

J'ai soumis ces différents objets à M. Bertrand, Conservateur du Musée de Saint-Germain ; et la détermination en a été facile : ce sont des bijoux de l'époque mérovingienne. Ces sortes de sépultures sont bien connues dans le nord de la France ; et le bracelet d'Arcy, avec ses deux grosses perles sphérique et cylindrique, ses petites perles discoïdes et arrondies jaunâtres, est tout à fait semblable aux colliers et aux bracelets des cimetières de Guéprey (Orne), de Luzicau, près Lizy (Aisne) et de Charnay (Saône-et-Loire) ; on dirait que c'est la même fabrique qui a fourni cette verroterie dont la vitrine des cimetières francs du Musée est remplie.

Le deuxième cercueil contenait, avec les ossements d'un squelette, une bague en bronze, dont le chaton circulaire et plat est orné de plusieurs lignes concentriques. Il est sans doute de la même époque.

Le troisième renfermait seulement des débris humains : il y avait trois crânes placés au chevet du cercueil ; et les autres parties étaient disposées avec ordre, les os des membres inférieures à l'extrémité ; mais il s'en fallait qu'il y eut trois squelettes complets. La caisse sépulcrale était remplie de terre végétale où se trouvaient des galets de rivière ; et cependant elle avait son couvercle. Tout cela annonce bien une seconde inhumation, et l'on peut remarquer avec quel soin les ossements de la première, non consommés, avaient été déposés dans la nouvelle sépulture commune. La terre qui certainement n'a pas passé par les interstices du couvercle avec ses galets, est un remplissage intentionnel, qui avait sans doute pour but de soutenir les parois du cercueil contre le tassement du sol. Mais on voit que les bijoux, s'il s'en trouvait dans la première inhumation, ont disparu dans la seconde.

La quatrième sépulture était aussi une seconde inhumation, et on n'y a trouvé qu'un morceau de poterie orné d'une palmette. Il y avait au chevet, deux portions de crânes, posées sur un débris de dalle formant coussinet. On n'a recueilli d'ailleurs que fort peu d'os ; la caisse était presque entièrement remplie d'un humus jaunâtre, fin et doux au toucher, produit sans doute par la décomposition d'ossements dont le cercueil avait dû être bourré. Dans cette terre d'os, on n'a trouvé que quelques débris d'anciens cercueils, comme si l'on eut voulu conserver, dans la seconde inhumation, un souvenir de la première. Ces deux sépultures que je donne avec quelques détails, ont été fouillées en ma présence.

Il serait intéressant de savoir d'où provenaient ces cercueils de pierre. Venaient-ils des carrières de Mailly-la-Ville, comme ceux

que l'on trouve dans le cimetière de l'ancienne chapelle d'Avigny, ou bien leur carrière était-elle tout proche ? Il y a, en effet, dans la côte des grottes d'Arcy, un endroit qui s'appelle *Roche taillée* ; c'est une ancienne carrière assez considérable, aujourd'hui abandonnée. La pierre blanche et tendre, comme celle des cercueils, est tantôt oolithique et tantôt grossière. Est-ce une simple coïncidence, les dernières entailles laissées dans le massif, en plusieurs places, reproduisent les dimensions d'un cercueil. Pour visiter cette carrière, probablement romaine, on y arrive facilement par le haut de la côte, en suivant le chemin d'Arcy à Saint-Moré ; elle se trouve à trois cents pas en aval de la croix de pierre, qui domine la côte et en bordure de ce chemin. On sait que cette croix marque le sentier qui descend à la fontaine dite du bienheureux Saint-Moré. C'est une curieuse petite source qui sort à mi-côte, dans une cavité ; son eau recueillie par une auge de pierre, un vrai cercueil, se perd aussitôt dans les fissures de la roche ; tandis qu'au bas, le long du chemin de la rivière, se voit encore l'aqueduc romain indestructible, qui conduisait cette eau limpide au village de Saint-Moré. Était-ce donc à la carrière de Roche-taillée que les Gallo-Romains s'approvisionnaient de cercueils ?

Une découverte me fit regarder cette opinion pour fort probable. Comme je voulais me rendre compte des couches du sol, entre la grotte des Fées et la rivière, je fis faire une tranchée et je fus surpris d'y trouver du terrain remué au lieu d'un terrain d'éboulis, comme partout. On trouva d'abord au seuil les fondations d'un mur que l'on reconnut à son ciment pour être romain ; ce mur allait d'une paroi à l'autre et servait sans doute à fermer l'entrée. Au-dessous de cette construction, on découvrit un petit bloc de pierre blanche tendre, portant en sculpture l'extrémité d'un enroulement. En continuant la creusée jusqu'au plancher rocheux, on ne trouvait que de la terre végétale avec des débris de tuiles et de poterie. A cet endroit, le plancher forme une pente qui se relie au plancher incliné de la grotte et s'en va rejoindre le fond de la rivière. Les sillons profonds dont il est creusé étaient comblés par de grosses pierres debout. Pas de doute, ce chemin surélevé, au-dessus du lit de la rivière et de niveau avec le terrain des prés, était l'œuvre des Romains. Là, où par suite des escarpements rapprochés de la rive, l'éboulis des côtés n'avait pu former une berge, les hommes avaient entassé des matériaux pour établir un chemin sous la côte ; et ils n'étaient pas allés loin pour le prendre. On peut donc penser que ce chemin fut fait en vue de la carrière, difficilement exploitable par le haut de la côte, tandis qu'il était si facile de faire glisser les blocs sur la pente de la colline, jusqu'au

bord de la rivière. Le petit bloc sculpté est un débris de ces travaux qu'on exécutait sur place.

Telle est, pour aujourd'hui, la petite gerbe de souvenirs archéologiques que j'apporte à la Société ; on la voudrait plus riche, quand on pense à la moisson qu'on pourrait faire dans cette campagne privilégiée. Mais les épis de cette nature, hélas ! gisent sous terre et demandent des efforts à trouver. Il faudrait pouvoir appliquer la photographie de l'invisible pour aller à coup sûr ; il faudrait surtout que les capitaux voulussent plus souvent condescendre à s'allier avec les archéologues : *facillus ferire*, comme disaient les Romains.

J'ai fait reproduire en couleur les perles du bracelet et l'agrafe mérovingiennes. Il serait à désirer que la Société eût un album pour conserver au moins le dessin des objets qui ne doivent pas entrer au Musée. L'album pourrait même s'enrichir de toutes les planches du bulletin et du dessin colorié de toutes les curiosités archéologiques qui peuplent les collections. Ce serait avec un grand plaisir et un réel profit que les associés, les jours de séances, et les étrangers feuilleteraient cet album : ils pourraient ainsi passer rapidement en vue les illustrations de nos richesses et faire leurs recherches presque sans peine.

NOTE. — Prière d'envoyer à M. l'abbé Parat, curé de Bois d'Arcy, les renseignements sur les fouilles et découvertes archéologiques de la région, que l'on voudrait voir insérer dans le Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne.

---